



# TB DESIGN

BUREAU  
D'ÉTUDES

---

INFORMATIONS LÉGALES

## Conditions Générales *de Vente*

Bureau d'Études Métallerie — Prestations d'étude et de conception  
Applicables à la clientèle professionnelle (B2B)



## Sommaire des articles

### 01

## Objet de la prestation

Le bureau d'études réalise des prestations de modélisation 3D, plans de principe, plans de fabrication, dossiers techniques et documents nécessaires à la réalisation d'ouvrages métalliques.

Les prestations sont limitées à l'étude et à la conception. La fabrication, la pose, les relevés sur site et les vérifications structurelles relèvent exclusivement de l'entreprise d'exécution.

### 02

## Devis et validation

Toute prestation fait l'objet d'un devis détaillé. La commande est considérée comme acceptée après validation du devis par le client, daté, signé et suivi de la mention manuscrite « Bon pour accord ».

Un plan de principe peut être transmis pour validation technique avant réalisation du dossier de fabrication.

### 03

## Dossier de fabrication

Le dossier de fabrication (plans atelier, cotations, détails techniques) est transmis uniquement après règlement complet de la facture.

Le plan de principe transmis avant paiement n'est pas exploitable pour la fabrication et ne peut être utilisé ou transmis à un tiers sans accord du bureau d'études.

### 04

## Tarifs et modifications

Les tarifs sont indiqués sur le devis, en euros. TVA non applicable, article 293 B du CGI.

Toute modification demandée après validation du plan de principe peut entraîner une facturation complémentaire. Les modifications liées à des informations erronées ou incomplètes fournies par le client sont également facturables.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

### 05

## Conditions de paiement

Le paiement est exigible à réception de facture. Aucun dossier de fabrication ne sera transmis avant règlement intégral.

En cas de retard de paiement, à compter du jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture, seront appliqués de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire :

- Pénalités de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal
- Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €

### 06

## Délais



Les délais de réalisation sont indiqués à titre indicatif. Ils peuvent être ajustés en fonction des informations fournies par le client, des validations, ou de la charge de travail.

Les urgences peuvent faire l'objet d'une majoration.

07

## Responsabilités

Le bureau d'études réalise les plans sur la base des informations fournies par le client. Le client est responsable de la conformité des relevés, dimensions, contraintes techniques et réglementaires liées à son projet.

Le bureau d'études ne fournit pas de note de calcul et ne garantit pas la conformité structurelle de l'ouvrage. Il appartient au client de faire valider, si nécessaire, les efforts et dimensionnements structurels par un bureau d'études structure agréé avant exécution.

08

## Propriété intellectuelle

Les modélisations, plans, rendus et documents produits demeurent la propriété exclusive du bureau d'études. Toute reproduction, transmission ou utilisation sans accord écrit est interdite.

Le dossier de fabrication n'est utilisable qu'après paiement complet.

09

## Confidentialité

Les informations échangées dans le cadre de la prestation sont confidentielles et ne peuvent être communiquées à des tiers sans accord préalable.

10

## Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège du bureau d'études.

---

TB Design — Entreprise individuelle BRUNNER Téo  
55 Hameau de la Ferrerie, 72380 Joué-l'Abbé — France  
SIREN 938006616 — TVA intracommunautaire FR02938006616  
teo@tbdesign-metal.com — tbdesign-metal.com